

ARRONDISSEMENT  
GRENOBLE

**EXTRAIT**

du Registre des décisions prises en application de la délibération  
n°6 du 12/01/2009

Séance du lundi 19 juillet à 18 heures 30

Date de convocation :  
13 juillet 2010

Nombre de délégués en  
exercice : 60

Objet : nano 2012 – Décision  
modificative ASYGN et AIR  
LIQUIDE

Votants : 47  
Vote pour : 47  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0  
Vote blanc : 0

Le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : C. ANGLADE, P. BAUDAIN, P. BEGUERY, L. BELLICARD, P. BOISSELIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, F. BROTTES, JP. BUART, B. CARAGUEL, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, G. FASTIER, F. GIMBERT, G. GIRAUD, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. JOY, O. LEROUX, P. LEVASSEUR (départ à 22h puis pouvoir à G. GIRAUD), J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, B. MURIENNE, J. PICCHIONI, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, C. SAURY, B. SORREL, F. STEFANI, Y. TOSOLINI, P. VOLPI.

Excusés: A. ANDREYON, C. BICH, C. BLANC COQUAND, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD (pouvoir à G. COHARD), JF CLAPPAZ (pouvoir à P. BEGUERY), D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à JM BOUCLANS), L. FERRADOU (pouvoir à C ANGLADE), A. GUILLUY, JC. JOLLY, G. LAMAND, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. MALIA, B. MICHON (pouvoir à F BROTTES), W. MINGUELY, J. MOUSIN (pouvoir à J.DUBUS), P. RAMOUSSE, P. TERNAUX, L. THERY (pouvoir à JP BUART), B. TRIFFE (pouvoir à R. COLLIAT), C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT.

Monsieur P. BAUDAIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président expose que suite à la signature des conventions d'applications avec les entreprises ASYGN et AIR LIQUIDE, dans le cadre du programme Nano2012, il convient d'effectuer un ajustement des crédits budgétaires.

BUDGET PRINCIPAL Décision modificative n°15				
Articles / Fonctions	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
022 Dépenses imprévues	- 109 368.20 €			
023 Virement à la section d'investissement	+ 109 368.20 €			
021 Virement de la section de fonctionnement				+ 109 368.20 €
2042/90 Subventions d'équipement versées aux personnes de droit privé				
ASYGN			+ 39 325.44 €	
AIR LIQUIDE			+ 70 042.76 €	
<b>Totaux</b>	<b>0.00 €</b>	<b>-</b>	<b>+ 109 368.20 €</b>	<b>+ 109 368.20 €</b>

Transmis le 05/08/2010  
AR n°038-200018166-20100719-103-DE

**Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, valide la décision modificative permettant le paiement des engagements auprès d'ASYGN et AIR LIQUIDE dans le cadre de Nano 2012.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned to the right of the printed name 'François BROTTES'.